



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
saint-remi.ca

AVIS PUBLIC

Règlement numéro V680-2024-08

Avis public est donné par le soussigné, greffier de la Ville, que lors de la séance ordinaire tenue le 18 novembre 2024, le Conseil de cette Ville a adopté le règlement suivant :

Numéro	Titre	Description informative
V680-2024-08	Règlement amendant le règlement complémentaire concernant la circulation et le stationnement numéro V680-2019-00 et ses amendements (stationnements interdits)	Ce règlement modifie certaines dispositions liées au stationnement sur les rues Faubourg-Notre-Dame, de la Pommeraie, Sainte-Famille et Saint-Pierre.

Ce règlement est déposé au bureau du soussigné, situé au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi et accessible sur le site Internet de la Ville à saint-remi.ca, où toute personne peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 21 novembre 2024

Me Patrice de Repentigny, greffier